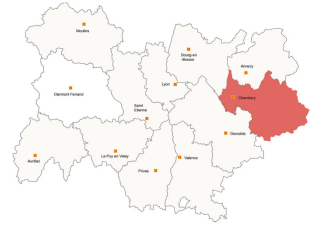




Observatoire Départemental
de la Sécurité Routière

Savoie



Bilan 2018

Accidentalité routière

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES



Sommaire

➤ Introduction	p 3
➤ Les chiffres clés	p 4
➤ Comparaison ATB¹ Savoie / Famille de départements / Région Auvergne-Rhône-Alpes / France métropolitaine	p 5
➤ Etudes thématiques	
• Selon le mode de déplacement	p 6
• Selon l'âge	p 7
• Selon le lieu	p 7
• Selon la temporalité	p 8
• Selon le sexe	p 9
• Les facteurs d'accidents mortels	p 9
➤ Zooms thématiques et enjeux locaux	p 10
➤ Actualités réglementaires 2018	p 11
➤ Adresses utiles et définitions	p 11

¹ ATB : Accidents, Tués, Blessés



INTRODUCTION

La lutte contre l'insécurité routière est un enjeu national. En Savoie, après une baisse continue jusqu'en 2014, l'accidentalité routière a stagné en 2015 et connaît une hausse depuis 2016.

En 2018, on constate une légère augmentation du nombre d'accidents corporels : **279 accidents** contre 273 l'année précédente (**+6**, soit **+2%**). Le nombre de blessés est cependant en augmentation, avec un total de **355 blessés** contre 301 en 2017 (**+54**, soit **+18%**). L'accidentalité mortelle connaît une tendance baissière avec **25 tués** contre 35 l'année précédente (**-10**, soit **-29%**).

Cette évolution, en particulier l'augmentation du nombre de blessés, doit appeler l'ensemble des usagers de la route à la vigilance. En effet, elle est le reflet d'un relâchement des comportements. La sensibilisation du grand public, associée à une prise de conscience des facteurs de risque de la part de chacun, doit permettre d'orienter de nouveau ces chiffres à la baisse.

La baisse de la mortalité routière constatée en 2018 est cependant encourageante. La sensibilisation aux principaux facteurs d'accidents mortels (vitesse, alcool, stupéfiants) doit se poursuivre, ainsi que les actions spécifiques envers les populations les plus vulnérables (jeunes, seniors, piétons, cyclistes, usagers de deux-roues motorisés).

A retenir

En 2018, la Savoie a enregistré 279 accidents corporels faisant un bilan de 355 blessés et 25 tués.



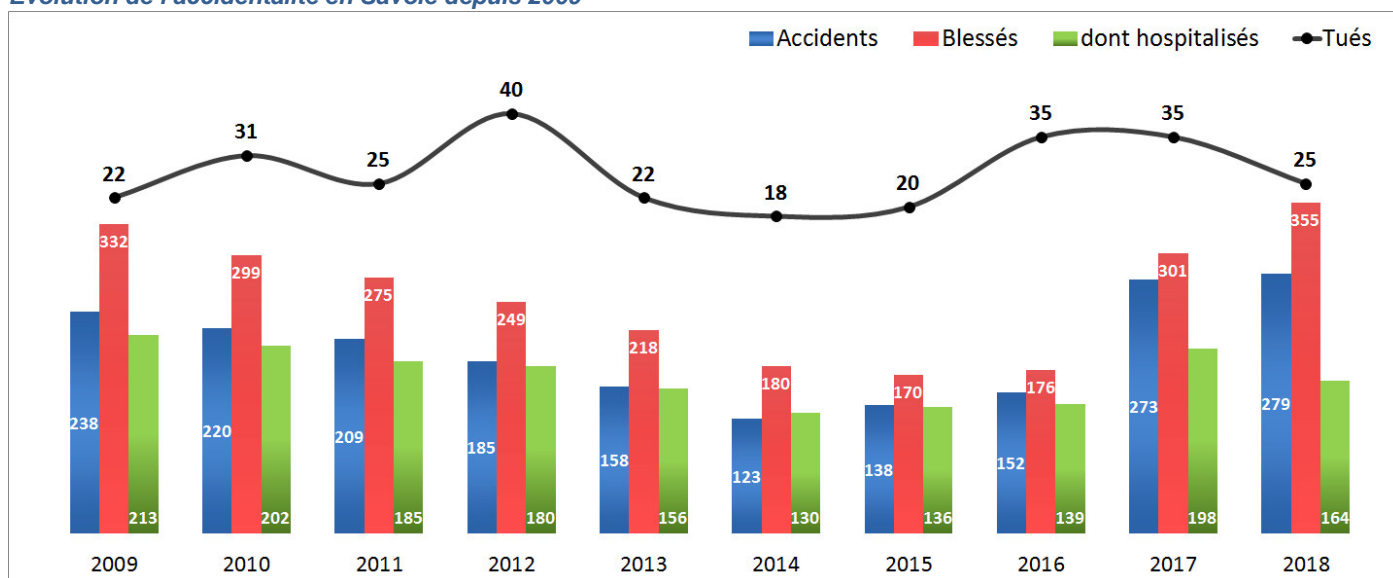


LES CHIFFRES CLES

Données brutes ATB pour la France métropolitaine, la région AURA et le département de la Savoie

2018	France métropolitaine	Auvergne-Rhône-Alpes	Savoie
Accidents	55 766	9291	279
Tués	3 248	386	25
Blessés	69 887	5244	355

Evolution de l'accidentalité en Savoie depuis 2009



La mortalité routière en Savoie a baissé en 2018, après deux années de stagnation à des niveaux plus élevés. Cependant, elle n'a toujours pas retrouvé son niveau le plus bas atteint en 2014, alors que le nombre de tués en France métropolitaine en 2018 a été le plus faible² jamais enregistré.

Le nombre d'accidents et de blessés reste élevé comparé à la moyenne départementale des 5 années précédentes. Ces deux indicateurs sont en hausse comparé à 2017, à la différence de ce que l'on observe au niveau national où l'ensemble des indicateurs est en baisse.

A retenir

La mortalité a connu une nette baisse en 2018, avec 25 tués soit 10 de moins qu'en 2017. Le nombre d'accidents et de blessés est cependant en hausse.

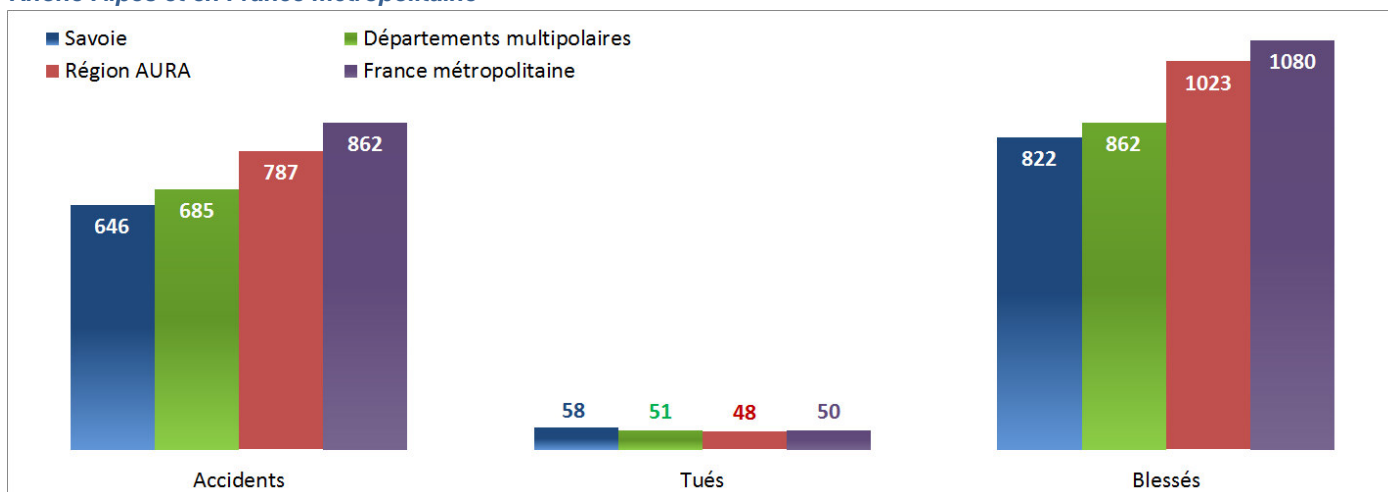
² Données ONISR (Observatoire national interministériel de la sécurité routière)



COMPARAISON ATB SAVOIE / FAMILLE DE DEPARTEMENTS / REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES / FRANCE METROPOLITAINE

La Savoie appartient à la famille des **départements multipolaires**. Ce sont des départements composés d'agglomérations de taille moyenne et entrecoupés de zones à dominante rurale. Portés par une population démographiquement équilibrée, leur dynamisme économique et leurs universités, Les départements multipolaires bénéficient indirectement des flux de circulation denses entre la capitale et les grandes agglomérations françaises et européennes, en accueillant quelques-uns des grands axes routiers. Cette famille est composée de 25 départements (01, 02, 14, 21, 25, 27, 28, 35, 37, 42, 45, 49, 51, 54, 57, 60, 63, 67, 68, 72, 73, 74, 80, 86, 90). *Définition ONISR.*

Accidentalité par million d'habitants en Savoie, dans la famille de départements multipolaires, en région Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine



En 2018, le département de la Savoie a connu un taux d'accidents et de blessés par million d'habitants comparativement plus faible que celui des autres zones géographiques étudiées. En revanche, le taux de tués est supérieur, tout en restant dans un ordre de grandeur similaire.

L'objectif national de passer sous la barre des 2000 tués à l'horizon 2020 correspond à un taux moyen de 30 tués par million d'habitants.

En Savoie, où l'on recense **430 000 habitants**, cela correspond à un objectif de **13 tués** par an.

Cet objectif peut être atteint si l'ensemble des usagers adopte un comportement sécuritaire. Les accidents mortels sont presque toujours la conséquence d'un comportement inadapté : vitesse inadaptée, conduite sous influence (alcool, stupéfiants), dépassements dangereux, inattention, absence de maîtrise du véhicule etc.

Les facteurs d'accidents mortels sont régulièrement mis en avant dans les campagnes de prévention. Le bureau de la sécurité routière de la préfecture de la Savoie les aborde lors des nombreuses actions de sensibilisation réalisées auprès de tous les publics. En 2018, le bureau de la sécurité routière a assuré plus de 80 actions de sensibilisation auprès de tous types de public.

A retenir

Le taux d'accidents et de blessés par million d'habitants en Savoie est encourageant. Cependant, la gravité des accidents doit encore faire l'objet d'efforts, le taux de tués par million d'habitants étant légèrement supérieur.

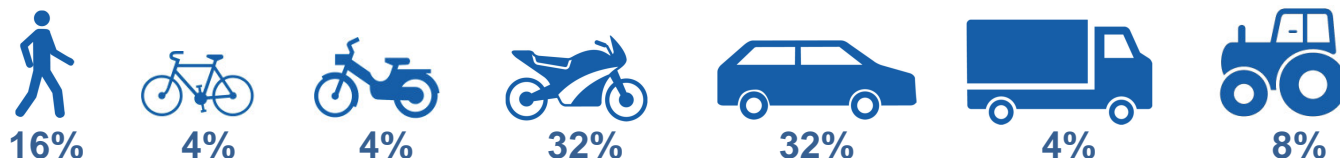


SELON LE MODE DE DEPLACEMENT

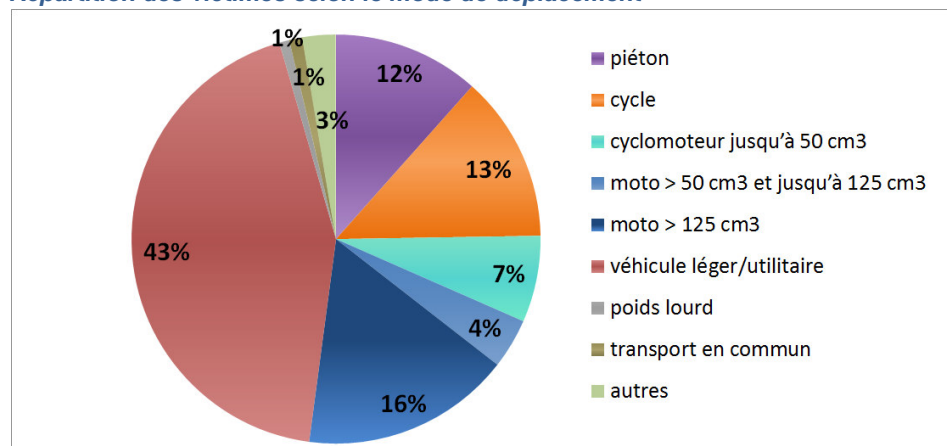
L'accidentalité des usagers vulnérables reste un enjeu fort en Savoie (piétons, cyclistes, usagers de deux-roues motorisés). De par leur faible gabarit et leur absence de carrosserie, ils sont moins visibles et plus exposés aux blessures graves. En 2018 en Savoie, ils représentent la majorité des tués (14 sur 25, soit 56%), tout comme en 2017 (20 sur 35, soit 57%).

Les automobilistes sont invités à faire preuve de bienveillance à leur égard et de tout mettre en œuvre pour éviter une collision avec ce type d'utilisateur. Les usagers vulnérables doivent aussi prendre conscience de leur fragilité et créer les conditions de leur sécurité, en particulier en se rendant visibles et en s'assurant, avant d'entreprendre une action, qu'ils ont été vus.

Répartition des tués selon le mode de déplacement



Répartition des victimes selon le mode de déplacement



En 2018 en Savoie, les usagers vulnérables représentent 52% du total de victimes et 56% des tués. Cette part est supérieure à celle observée au niveau national, où ils représentent 42% des tués. Cette différence s'explique principalement par le fait que les motocyclistes représentent 32% de la mortalité dans le département, contre 19% au niveau national. A l'inverse, la proportion d'automobilistes tués (43%) est inférieure à celle observée au niveau national (50%).

Nombre de victimes selon le mode de déplacement

Mode de déplacement	Tués	Blessés
piéton	4	40
cycle	1	49
cyclomoteur jusqu'à 50 cm ³	1	25
moto > 50 cm ³ et jusqu'à 125 cm ³	0	15
moto > 125 cm ³	8	55
véhicule léger/utilitaire	8	157
poids lourd	1	2
transport en commun	0	4
autres	2	8

Les deux-roues motorisés (2RM) représentent un enjeu local majeur : ils comptent à eux seuls pour 27% des victimes, alors qu'ils ne constituent que 1.9% du trafic motorisé à l'échelle nationale (1.6% pour les motocyclettes et 0.3% pour les cyclomoteurs - bilan ONISR 2018).

Les 2RM de cylindrées supérieures à 125 cm³ représentent 58% des blessés et 90% des tués en 2RM. Plus de la moitié de ces tués le sont entre juin et septembre. Les cyclomoteurs sont plus épargnés par la mortalité, mais leur part de blessés est loin d'être négligeable (26% du total de blessés en 2RM).

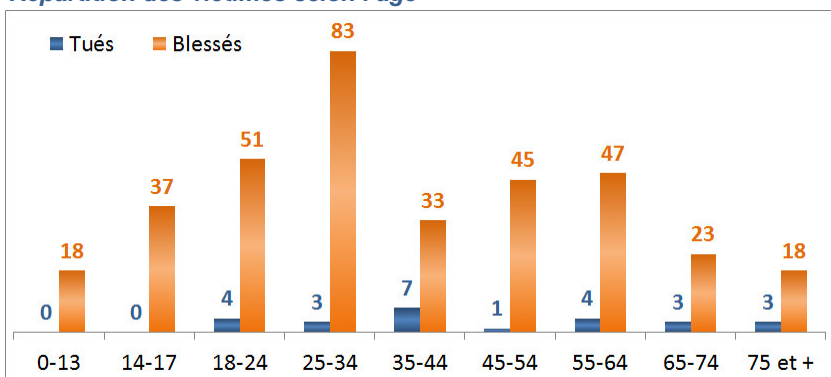
A retenir

14 usagers vulnérables ont perdu la vie en 2018 : c'est plus de la moitié des tués (56%). Les usagers de deux-roues motorisés sont un enjeu local majeur : ils représentent à eux seuls 38% des victimes graves du département.



SELON L'ÂGE

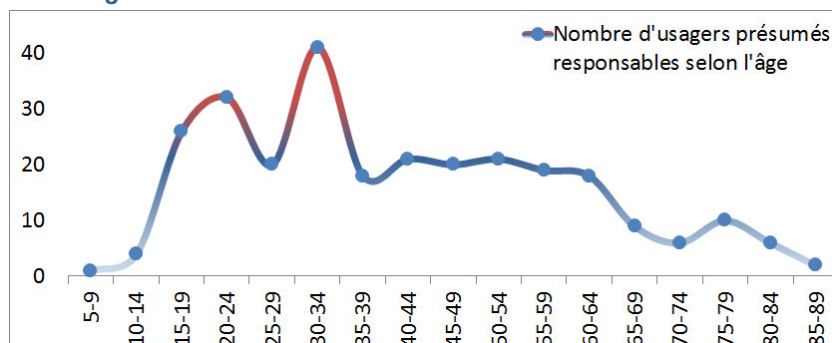
Répartition des victimes selon l'âge



La tranche des 35-44 ans a été la plus touchée par la mortalité en 2018, suivie des 18-24 ans. Pour les blessés, les tranches les plus représentées sont celles des 14-17 ans (9.25 blessés par année de la tranche d'âge), suivie des 25-34 ans, puis des 18-24 ans.

6 tués étaient des seniors. Les 4 piétons tués en 2018 étaient tous des seniors de plus de 70 ans.

Répartition des usagers présumés responsables d'un accident corporel selon l'âge

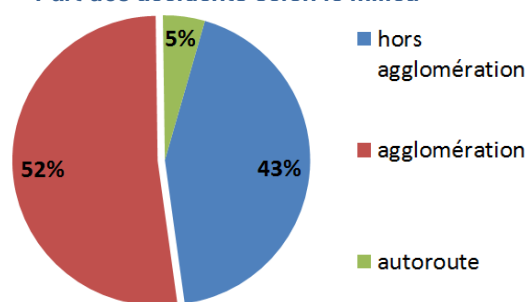


Les pics de responsabilité présumée se retrouvent chez les usagers de 15-24 ans et de 30-34 ans. En comparaison, le nombre d'usagers présumés responsables dans la tranche 25-29 est nettement inférieur, plus proche des autres tranches de 35 à 64 ans.

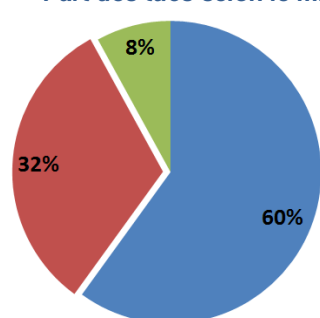
Cette distribution est similaire à celle de la moyenne des 5 années précédentes.

SELON LE LIEU

Part des accidents selon le milieu



Part des tués selon le milieu



Les routes hors agglomération, notamment les routes bidirectionnelles sans séparateur central, concentrent la majorité des tués (60%), alors que la part des accidents sur ces routes (43%) est inférieure à celle des routes en agglomération (52%) : cela montre le sur-risque de mortalité sur ces routes.

Elles conjuguent en effet deux facteurs : les vitesses pratiquées plus élevées qu'en agglomération (qui induisent une énergie cinétique plus importante lors des chocs) et le risque de choc frontal (routes pour l'essentiel dépourvues de séparateur central).

Les routes bidirectionnelles hors agglomération sans séparateur central ont fait l'objet d'un abaissement de la vitesse maximale autorisée à 80 km/h au 1^{er} juillet 2018, afin de répondre à ce sur-risque.

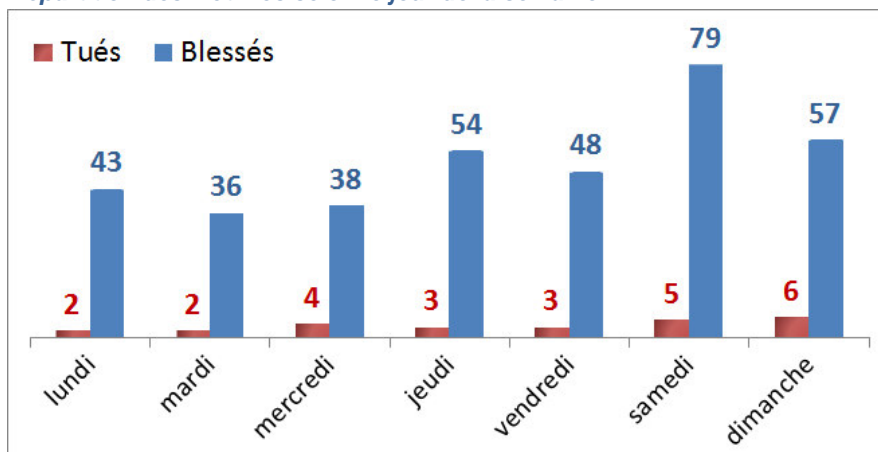
A retenir

En 2018, ce sont les 35-44 ans qui ont été les plus touchés par la mortalité routière. Les 15-24 ans et les 30-34 ans sont les usagers le plus souvent présumés responsables. 60% des tués le sont hors agglomération hors autoroute.



SELON LA TEMPORALITE

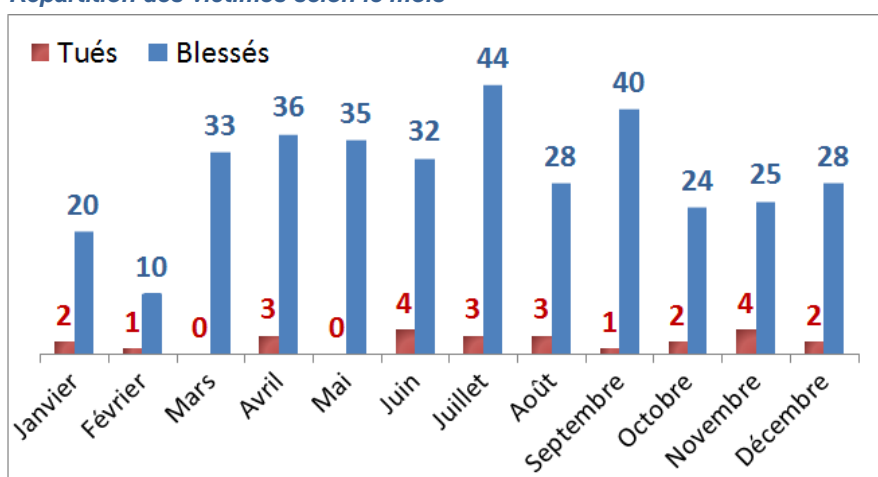
Répartition des victimes selon le jour de la semaine



Le nombre de victimes a été plus important le jeudi, samedi et dimanche. Il y a eu plus de tués les jours de week-end et on constate un pic significatif de blessés le samedi.

Les accidents en semaine sont liés au risque routier professionnel pour une part importante. Dans le département, près de 30% des accidents corporels impliquent un usager en trajet mission ou en trajet domicile-travail.

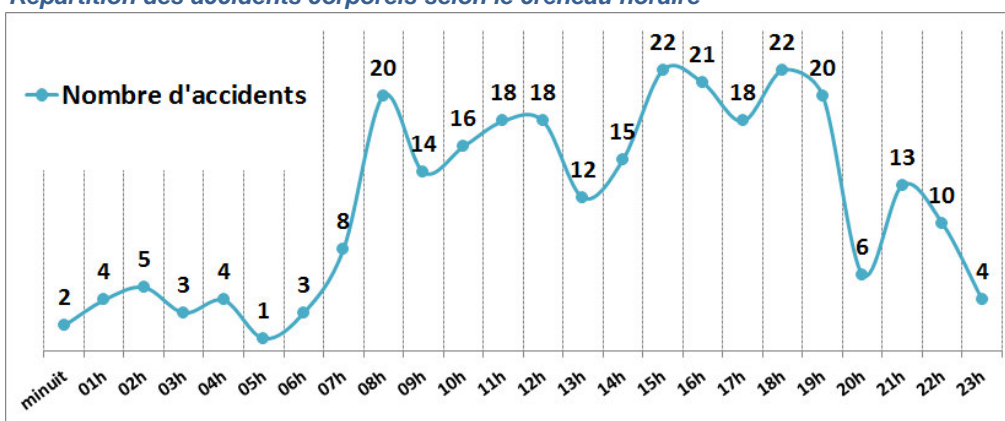
Répartition des victimes selon le mois



Les mois d'avril à septembre connaissent en moyenne un nombre d'accidents et de victimes plus élevé, en particulier car la circulation des 2RM se fait pour l'essentiel sur cette période.

En 2018 les mois les plus meurtriers ont été juin et novembre, et les mois d'avril, juillet et septembre ont enregistré le plus grand nombre de blessés.

Répartition des accidents corporels selon le créneau horaire



La survenue des accidents se fait majoritairement la journée entre 8h et 20h, en particulier car les flux de circulation sont plus importants.

On observe des pics de 8h à 9h, de 11h à 13h et de 15h à 20h.

Entre 20h et 21h le nombre d'accidents baisse de manière franche, augmente à nouveau à partir de 21h, puis diminue après 23h.

A retenir

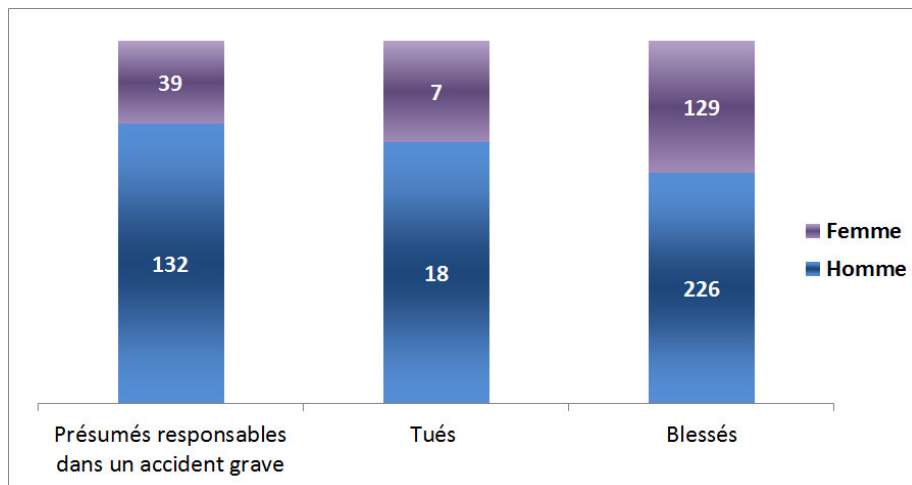
Le samedi et le dimanche enregistrent le plus de victimes. En semaine, l'accidentalité est fortement liée aux déplacements pendulaires : on remarque des pics d'accidentalité de 8h à 9h et de 15h à 20h.





SELON LE SEXE

Nombre de présumés responsables, de tués et de blessés selon le sexe



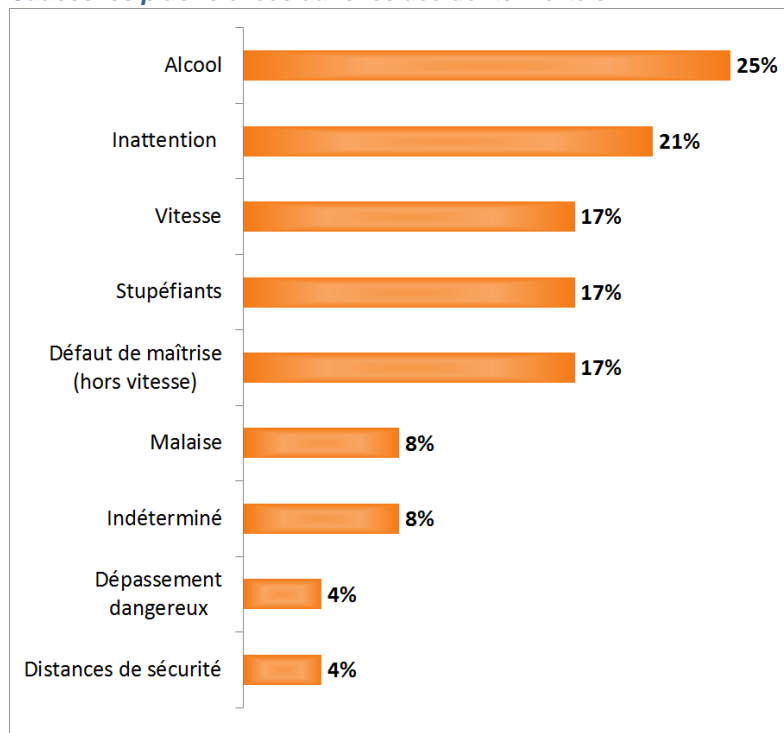
La majorité des accidents corporels, en particulier les accidents graves, concernent des hommes. Ils représentent la majorité des tués (72%) et des blessés (64%).

En 2018, 171 usagers sont présumés responsables dans un accident grave. Parmi eux, 132 (77%) sont des hommes, alors que les femmes ne représentent que 23%.

La totalité des APAM³ sous l'influence d'alcool et/ou de stupéfiants en 2018 étaient des hommes.

LES FACTEURS D'ACCIDENTS MORTELS

Causes les plus relevées dans les accidents mortels



L'alcool reste un facteur très représenté, en cause dans 1 accident mortel sur 4. C'est le facteur le plus relevé en Savoie en 2018, devant l'inattention et la vitesse excessive.

Les stupéfiants et les défauts de maîtrise (erreurs de boîte de vitesse, de trajectoire, etc.) sont également relevés parmi les causes principales.

Les accidents mortels sont souvent multifactoriels. Comme le montre le graphique ci-contre, en dehors des malaises, tous les facteurs recensés en 2018 sont directement liés au comportement des conducteurs

C'est bien le comportement individuel de chacun qui est la première condition de sécurité sur nos routes.

A retenir

Les accidents concernent en majorité des hommes, plus souvent impliqués et plus souvent responsables. L'alcool, l'inattention, la vitesse, les stupéfiants et les défauts de maîtrise sont les facteurs d'accidents mortels les plus relevés en 2018.

³ APAM : Auteur présumé d'accident mortel

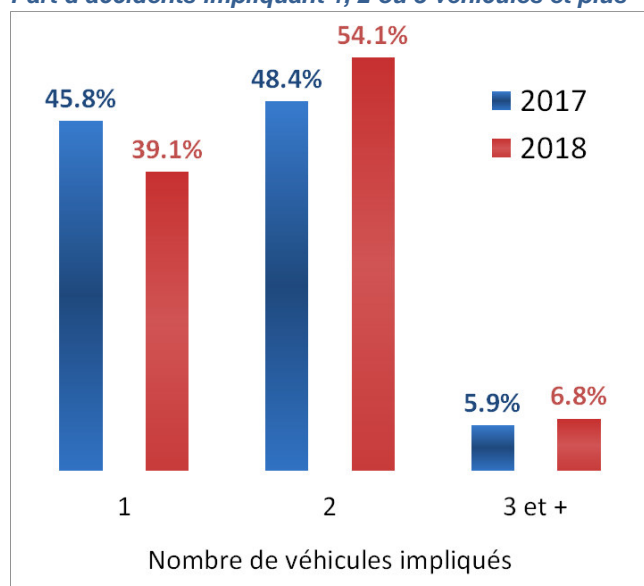


ZOOMS THEMATIQUES / ENJEUX LOCAUX

La hausse du nombre de blessés en 2018 par rapport à 2017

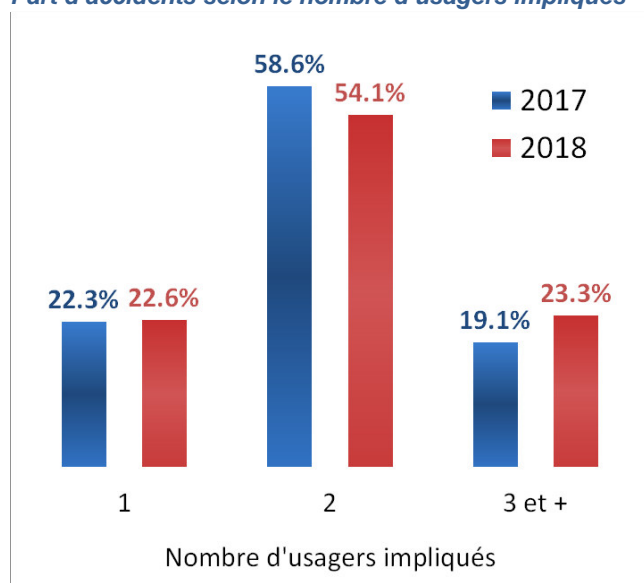
Alors que le nombre d'accidents reste similaire (279 en 2018 contre 273 en 2017), le nombre de blessés a connu une augmentation importante (355 contre 301, soit +54). Cela s'explique en partie par les éléments suivants :

Part d'accidents impliquant 1, 2 ou 3 véhicules et plus



La proportion d'accidents impliquant un seul véhicule a régressé, alors que celle des accidents impliquant plusieurs véhicules a augmenté.

Part d'accidents selon le nombre d'usagers impliqués



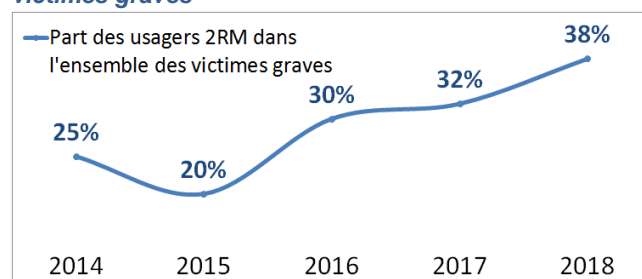
De plus, alors que la part d'accidents avec un seul usager est restée stable, il y a eu un transfert des accidents impliquant 2 usagers vers ceux impliquant 3 usagers et plus.

L'accidentalité des deux-roues motorisés (2RM) en Savoie

L'accidentalité des 2RM est un enjeu local majeur. La Savoie représente un territoire attractif pour ces usagers, notamment en été dans les cols de montagne. Le trafic y devient dense et hétérogène, en particulier sur certains itinéraires emblématiques où convergent tous types d'usagers.

Entre 2016 et 2018, 27 usagers de 2RM ont perdu la vie (9 par an). En 2019, entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet, le bilan pour cette catégorie s'élève d'ores et déjà à 9 tués.

Proportion d'usagers de 2RM dans l'ensemble des victimes graves



La proportion de 2RM parmi les victimes graves toutes catégories confondues est en augmentation depuis 2015, jusqu'à atteindre 38% en 2018.

La diminution du risque pour ces usagers passe obligatoirement par une prise de conscience de chacun :

- de la part des usagers de 2RM eux-mêmes, qui doivent rester vigilants, se rendre visibles et ne pas sur-estimer leurs capacités ni celles de leur véhicule,
- de la part des autres usagers, qui doivent faire de leur mieux pour détecter les 2RM et autres usagers vulnérables, afin de partager au mieux la route avec eux.

Les usagers de 2RM sont encouragés à porter un équipement complet et à se munir d'un gilet airbag. Il est imposé en compétition aux pilotes de grands prix et il est porté au quotidien par les motocyclistes de la police, de la gendarmerie et des douanes, car il a prouvé son efficacité dans la protection des organes vitaux.





ACTUALITES REGLEMENTAIRES 2018

Abaissement de la limitation de vitesse de 90 km/h à 80 km/h sur les routes bidirectionnelles hors agglomération sans séparateur central au 1^{er} juillet 2018



En Savoie entre 2012 et 2016, 68% des tués l'ont été sur ce type de route.

Renforcement des sanctions en cas de refus de priorité à un piéton s'engageant régulièrement dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement son intention de le faire

Cette infraction donne désormais lieu à un retrait de 6 points sur le permis de conduire. Cela est valable également pour les refus de priorité aux piétons circulant dans une zone piétonne ou une zone de rencontre.

Possibilité pour les communes d'aménager une zone tampon de sécurité à l'abord des passages piétons

Depuis le 12 décembre 2018, les collectivités locales peuvent installer une zone tampon en amont des passages piétons, matérialisée par une ligne d'effet discontinue.

Cette ligne doit inciter les automobilistes à redoubler de prudence à l'abord des passages protégés. L'expérimentation de ce dispositif à Strasbourg en 2013 et 2014 a montré une amélioration des comportements des usagers motorisés.



Adresses utiles

Actualités nationales et informations thématiques sur la sécurité routière

<https://www.securite-routiere.gouv.fr/>

Données départementales de la sécurité routière

<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Transports-deplacements-et-securite-routiere/Securite-routiere>

Carte des accidents mortels en région Auvergne-Rhône-Alpes (réalisée par l'observatoire régional de sécurité routière, mise à jour avec les données transmises par les observatoires départementaux de sécurité routière)

<http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Transport-mobilite-securite-routiere-et-fluviale/Securite-routiere/Accidentologie-dans-le-Rhone-et-en-region-Auvergne-Rhone-Alpes/Carte-dynamique-des-accidents-corporels-ou-mortels/Region-Auvergne-Rhone-Alpes/La-carte-dynamique-des-accidents-mortels>

Consulter la version en vigueur du Code de la route

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006074228>

Quelques définitions

Accident corporel (mortel ou non mortel) de la circulation routière :

- provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux,
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique,
- implique au moins un véhicule, motorisé ou non.

Victime : tout impliqué non indemne.

Victime grave : victime tuée ou blessée hospitalisée.

Tué : toute personne qui décède sur le coup ou dans les 30 jours suivant l'accident.

Blessé : victime non tuée.

Parmi ces blessés, on distingue :

Blessés légers : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures.

Blessés hospitalisés : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures.